



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale et interdépartementale de
l'environnement, de l'aménagement et
des transports d'Île-de-France**

Service prévention des risques
Service politiques et police de l'eau

Paris, le 11/04/2023

Affaire suivie par :

Mathieu MAQUAIRE (rivières) Tél : +33 1 71 28 46 36

Romarc MACAIRE (nappes) Tél. : + 33 1 71 28 47 23

Courriel : driebat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr

Objet : Suivi de l'étiage en Ile-de-France

PJ : Bulletin du 02/04/2023 au 10/04/2023

Référence : Décret n° 2021-807 du 24 juin 2021 relatif à la promotion d'une utilisation efficace, économe et durable de la ressource en eau, en application de l'article L. 211-1 du code de l'environnement

Le suivi de l'étiage réalisé par la DRIEAT a pour objectif d'informer régulièrement les préfets des débits de certains cours d'eau et niveaux des nappes afin qu'ils puissent faire appliquer les mesures restrictives nécessaires à la préservation des ressources en eau. La liste des stations hydrométriques de référence suivies par la DRIEAT est définie dans l'arrêté cadre de bassin et dans les arrêtés cadre départementaux.

Le dispositif mis en place par la DRIEAT consiste en la publication d'un bulletin toutes les semaines sur la situation des nappes et des rivières concernées d'Île-de-France. Pour chacune des 35 stations hydrométriques et des 7 piézomètres de référence un état de criticité est indiqué.

Pour les rivières, cet état est défini en comparant la plus faible moyenne des débits sur trois jours consécutifs durant la semaine écoulée, appelée Qm3J (ex VCN3) aux valeurs des seuils fixées dans l'arrêté cadre de bassin. En période d'étiage, les données de stations hydrométriques de référence sur lesquelles le suivi s'exerce sont mises à jour toutes les semaines sur l'Hydroportail. Des mesures de contrôle de débit sont effectuées pour s'assurer de la fiabilité de l'information hydrométrique autant que nécessaire.

- la situation de vigilance : le débit du cours d'eau approche des valeurs telles qu'une prochaine aggravation de la situation pourrait rompre l'équilibre entre les ressources disponibles et l'ensemble des besoins en eau de l'homme et du milieu naturel. Les campagnes de sensibilisation et d'appel au comportement citoyen sont lancées afin de réduire les utilisations de l'eau qui ne sont pas indispensables. Afin de réduire les risques de pollution, un rappel à la vigilance est fait auprès des principaux sites produisant des rejets polluants. Une surveillance accrue des rejets les plus significatifs est mise en place ;

- la situation d'alerte : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que les ressources disponibles ne suffisent plus à satisfaire tous les besoins en eau de l'homme et du milieu naturel ; des efforts coordonnés de restriction et d'interdiction des usages doivent être mis en place, correspondant à une réduction d'au moins 30 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions (hors alimentation en eau potable) ;
- la situation d'alerte renforcée : le débit du cours d'eau atteint des valeurs telles que tous les usages non-essentiels ou non-prioritaires doivent être restreints (réduction d'au moins 50 % des prélèvements en eau de surface et dans les eaux souterraines de la zone où s'appliquent les restrictions) au profit de l'alimentation en eau potable ;
- la situation de crise : le cours d'eau atteint alors un état de tarissement tel que le milieu naturel est menacé de dommages importants ; seuls l'alimentation en eau potable et le respect de la vie biologique sont assurés, tous les usages significatifs non prioritaires sont

Pour les nappes, l'état de criticité est obtenu en comparant les niveaux de piézomètres suivis par le BRGM aux valeurs des seuils inscrits dans les arrêtés cadre départementaux. En effet, toutes les rivières ne sont pas équipées de stations hydrométriques. La prise en compte des nappes d'eau souterraines vise à protéger les petits cours d'eau et les petites zones humides les plus fragiles situées en amont des bassins versants.

Pour ce faire, la DRIEAT a défini des seuils piézométriques communs à plusieurs petits bassins versants de surface dépourvus de station de mesure des débits. Après sélection des piézomètres représentatifs, l'analyse des corrélations entre les niveaux piézométriques et les débits d'étiage des cours d'eau suivis permet de définir des seuils de gestion cohérents.

Certains cours d'eau ont des régimes d'étiage soutenus par les apports réguliers des nappes, alors que d'autres ont des régimes presque uniquement pluviaux. Les cours d'eau et les nappes n'ont donc pas forcément le même état de criticité, les nappes n'étant pas influencées par la climatologie estivale.

La détermination du seuil de crise des nappes s'appuie, de plus, sur l'analyse historique des chroniques piézométriques anciennes afin de mettre en évidence les sécheresses passées et d'examiner parallèlement les conséquences connues de ces dernières. L'objectif est, pour des conditions climatiques virtuelles identiques à celles des sécheresses antérieures, d'atténuer les effets préjudiciables des sécheresses sur les milieux aquatiques sensibles, par l'adoption des mesures progressives de limitation des usages non prioritaires.

Liens utiles :

L'étiage sur Internet de la DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/dispositif-de-crise-les-arretes-cadre-secheresse-a84.html> et l'accès aux bulletins du suivi de l'étiage : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>

Données rivières en ligne : <http://www.hydro.eaufrance.fr/index.php>

Données nappes en ligne : <http://ades.eaufrance.fr/>



Bulletin de suivi de l'étiage Région Île-de-France

Du 02 avril au 10 avril 2023

N°7

édité le 11/04/2023

Synthèse

La semaine qui vient de s'écouler a été plutôt sèche. Par conséquent, la majorité des petites rivières a vu ses débits baisser faiblement. Toutefois, aucun seuil n'a été franchi même si certaines stations n'étaient plus très loin de la vigilance. Quant aux grandes rivières, grâce aux pluies des semaines précédentes, les débits ont continué de monter sur la période.

Concernant les nappes, elles ont un niveau de gravité identique à la semaine passée. La tendance repart à la baisse pour tous les points d'eau.

La semaine à venir s'annonce humide avec le passage de plusieurs perturbations plus ou moins actives avant le retour probable de conditions anticycloniques à partir du week-end. Les débits devraient remonter légèrement.

Grandes rivières

Sur les grandes rivières, les débits ont été à la hausse durant la semaine passée.

Une météo humide est prévue pour cette semaine, les débits devraient continuer de monter dans l'ensemble.

Sur 7 stations, on compte :

- 0 station en **vigilance**.
- 0 station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Petites rivières

La situation des petites rivières est soit restée stable dans le meilleur des cas, soit a été à la baisse en l'absence de pluie significative. Plusieurs stations se sont rapprochées de leur seuil de vigilance sans toutefois le franchir.

De la pluie est prévue cette semaine, les débits devraient être majoritairement à la hausse.

Sur 28 stations, on compte :

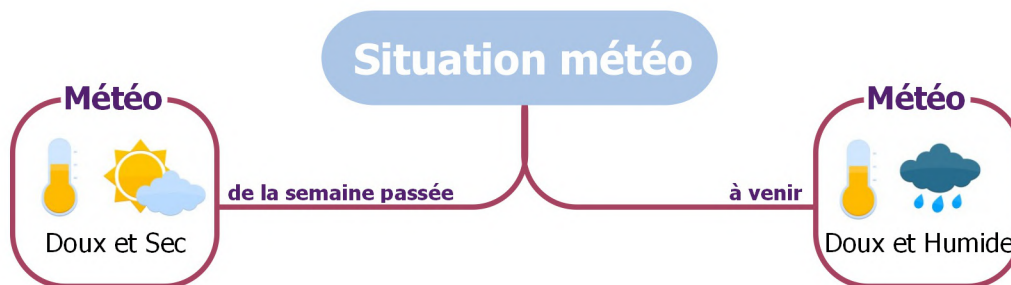
- 0 station en **vigilance**.
- 0 station en **alerte**.
- 0 station en **alerte renforcée**.
- 0 station en **crise**.

Situation des nappes

Les nappes ont un niveau de gravité identique à la semaine passée. La tendance repart à la baisse pour tous les points d'eau.

Sur 7 piézomètres, on compte :

- 2 piézomètres en **vigilance** : Buhy et Ecrosnes.
- 2 piézomètres en **alerte** : Mareil-le-Guyon et Saint-Martin-Chennetron.
- 1 piézomètre en **alerte renforcée** : Bréval.
- 0 piézomètre en **crise**.



Bilan synthétique de la semaine passée

Débits



Baisse

Nappes



Vidange

Stations jaugées

la semaine à venir pour valider les débits

- Paris [Austerlitz]
- Alfortville
- Jutigny
- Episy (Lunain)
- Diant [Lavoir de Cornoy]
-

Prochain bulletin d'étiage le 18 avril 2023

QR code du bulletin



SOMMAIRE

Situation des rivières	p.3
Carte de suivi de l'étiage	p.3
Débits des rivières	p.4
Evolution des débits journaliers	p.5
Bilan annuel des bulletins	p.7
Situation des nappes	p.8
Etat des piézomètres.....	p.8
Carte de suivi de l'état piézométrique	p.8
Evolution des piézomètres	p.9

2

3



- PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Débit des rivières sur la quinzaine

Tableau des débits

Stations		Seuils (m³/s)				Qm3J (m³/s)			Tendance	Indice de confiance	
						N°5	N°6	N°7			
		V	A	AR	C	19/03	26/03	02/04			10/04
Grandes rivières :											
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17	68	72	95	le 02/04/23	↗	
Oise	Creil	32	25	20	17	118	122	145	le 02/04/23	→	
Seine	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32	138	143	185	le 02/04/23	↗	
Seine	Alfortville	64	48	41	36	163	167	203	le 02/04/23	↗	
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45	229	234	291	le 02/04/23	↗	
Seine	Vernon	170	131	113	100	392	390	473	le 02/04/23	↗	
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11	76	78	97	le 02/04/23	↘	
Petites rivières :											
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20	0,42	0,42	0,40	le 08/04/23	/	/
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75	2,43	2,47	2,41	le 09/04/23	/	/
Drouette	Saint-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26	0,58	0,58	0,51	le 08/04/23	/	/
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5	8,16 ^C	7,88	7,8	le 07/04/23	↗	
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4	4,0	4,1	4,3	le 08/04/23	↗	
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1	6,9	8,0	7,3	le 09/04/23	/	/
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	3,9	3,0	2,7	le 08/04/23	↗	
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55	1,0	1,0	1,1	le 08/04/23	/	/
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6	17,3	19,4	17,3	le 09/04/23	→	
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13	0,45	0,47	0,46	le 09/04/23	→	
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27	0,79	0,75	0,68	le 08/04/23	↗	
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71	1,45	1,44	1,35	le 08/04/23	↗	
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult] (***)	0,16	0,13	0,12	0,11	0,20	0,20	0,19	le 09/04/23	↗	
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0	2,7	2,6	2,3	le 08/04/23	↗	
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15	0,30	0,30	0,29	le 09/04/23	↗	
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36	1,45 ^C	1,37 ^C	1,24	le 09/04/23	↗	
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50	2,71 ^C	2,13 ^C	1,85	le 09/04/23	↗	
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15	0,46	0,46	0,42	le 06/04/23	↗	
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,082	0,064	0,050	le 06/04/23	↗	
Ru d'Ancœur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005	0,084	0,075	0,073	le 09/04/23	↗	
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22	0,48	0,46	0,43	le 09/04/23	↗	
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53	1,49 ^C	1,30 ^C	1,21	le 09/04/23	↗	
Théroutanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20	0,41	0,40	0,38	le 08/04/23	↗	
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	4,0	4,2	4,2	le 09/04/23	↗	
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32	1,45	1,44	1,43	le 09/04/23	→	
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010	0,400	0,275	0,164	le 09/04/23	↗	
Ysieux	Viarnes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060	0,135	0,136	0,123	le 08/04/23	↗	
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22	0,90	0,94	0,94	le 05/04/23	↗	

- c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
 (*) station gérée par la DREAL Normandie
 (**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
 (***) station non réglementaire, donnée à titre d'information

[/ Pour les stations non gérées par la DRIEAT, les données sont à titre indicatif et nous n'en garantissons pas la qualité. C'est pourquoi nous ne proposons ni de tendance ni d'indice de confiance. Si besoin d'informations complémentaires, voir avec les DREAL concernées. (cf. liens sur la dernière page)

Indice de confiance : Il constitue une aide à la décision quant à la prise de mesure de restrictions. Cet indicateur n'est affiché que lorsqu'une station franchit le seuil d'alerte. L'indice de confiance est une note sur 5 qui se décompose de la manière suivante :

- une note fonction de la qualité intrinsèque de la station (stabilité à l'étiage, sensibilité par rapport à l'écartement des seuils de critique d'étiage, type de capteur, disponibilité des données, etc.).
- un bonus fonction des jaugeages (ancienneté, confirmation ou non de la qualité intrinsèque de la station, incertitude, etc.).

Les débits moyens journaliers sont disponibles sur l'Hydroportail : <http://www.hydro.eaufrance.fr>.

Tendance à venir :

- à la hausse ↗
- plutôt stable →
- à la baisse ↘
- incertain ?

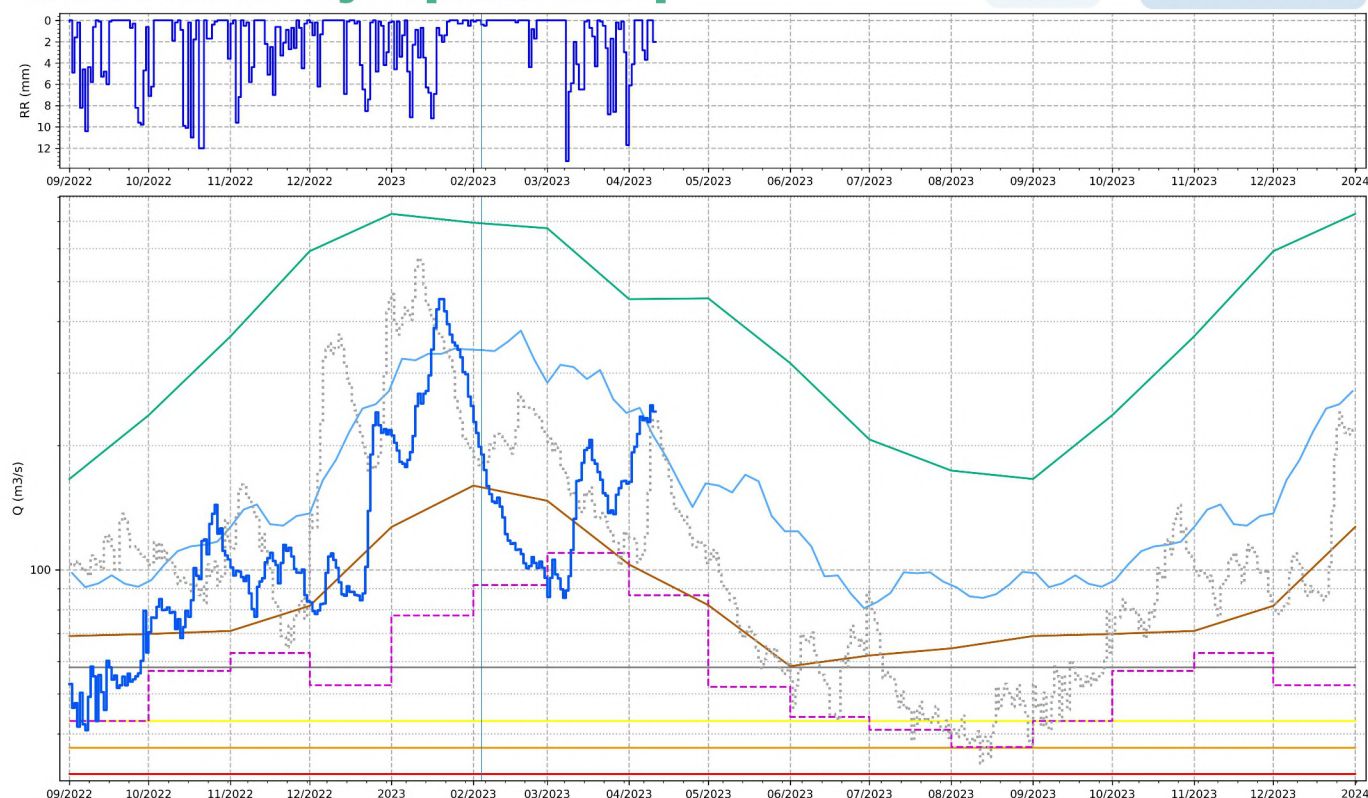
La tendance est évaluée en fonction des caractéristiques de la rivière et des prévisions météorologiques. Elle est soumise à de nombreuses incertitudes.

Evolution des débits journaliers et des précipitations journalières pour quelques stations représentatives depuis septembre 2022

La Seine à Saint-Fargeau [Sainte-Assise]

État : /

Qm3J : 185 m³/s



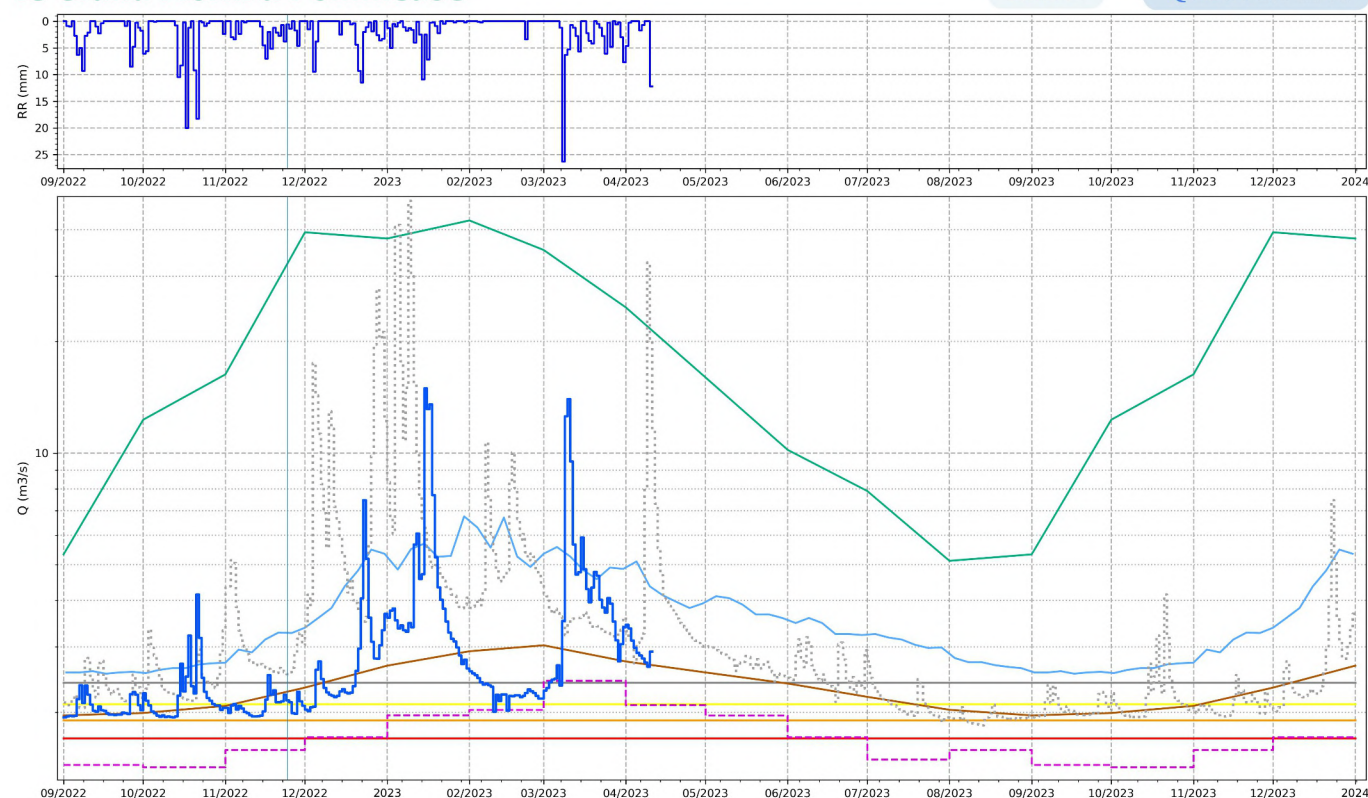
Commentaire : La Seine à Saint-Fargeau [Sainte-Assise] a battu son record du Qm3J le plus bas pour un mois de mars.

- ancien record : 110 m³/s en 2022 (--- sur le graphe)
- nouveau record 88 m³/s (période de retour sup. à 30 ans)

le Grand Morin à Pommeuse

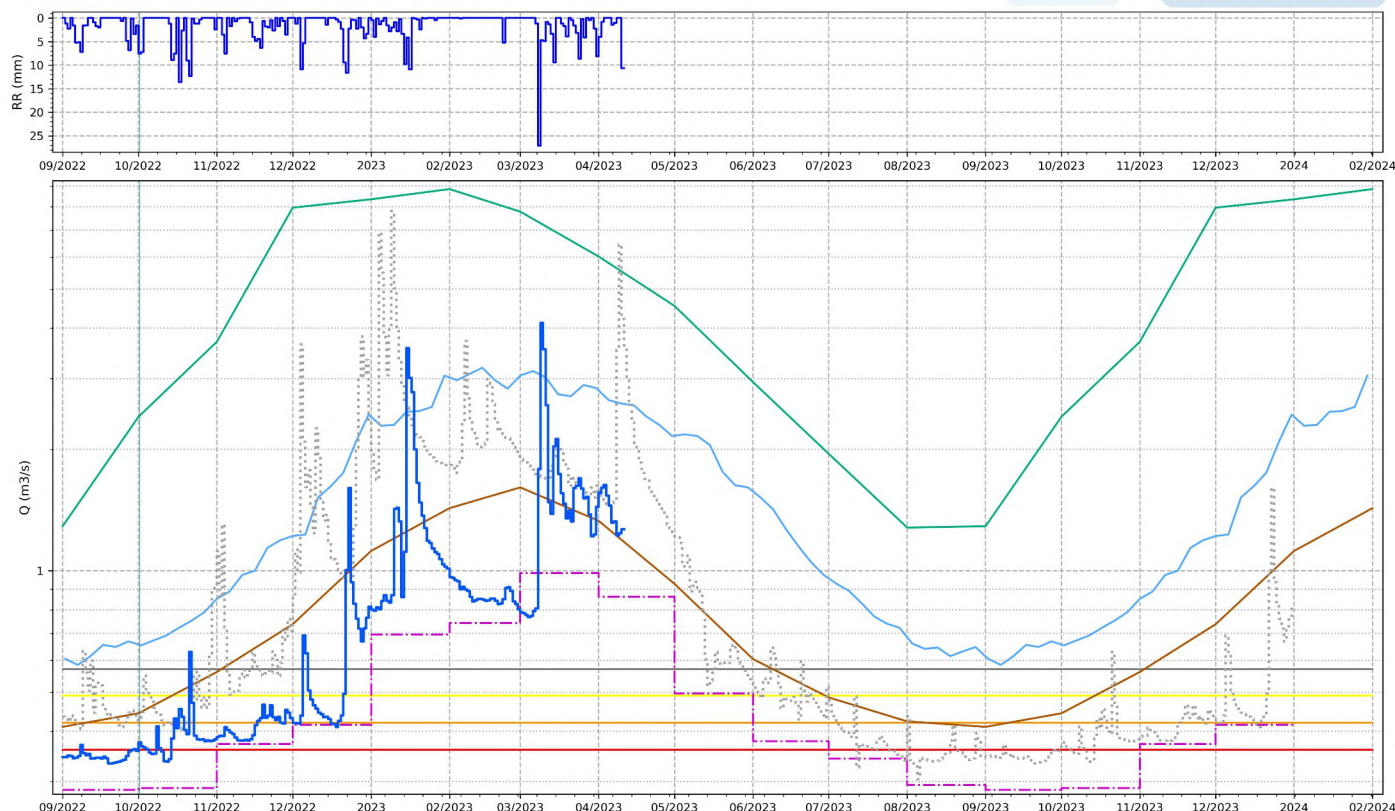
État : /

Qm3J : 2.7 m³/s



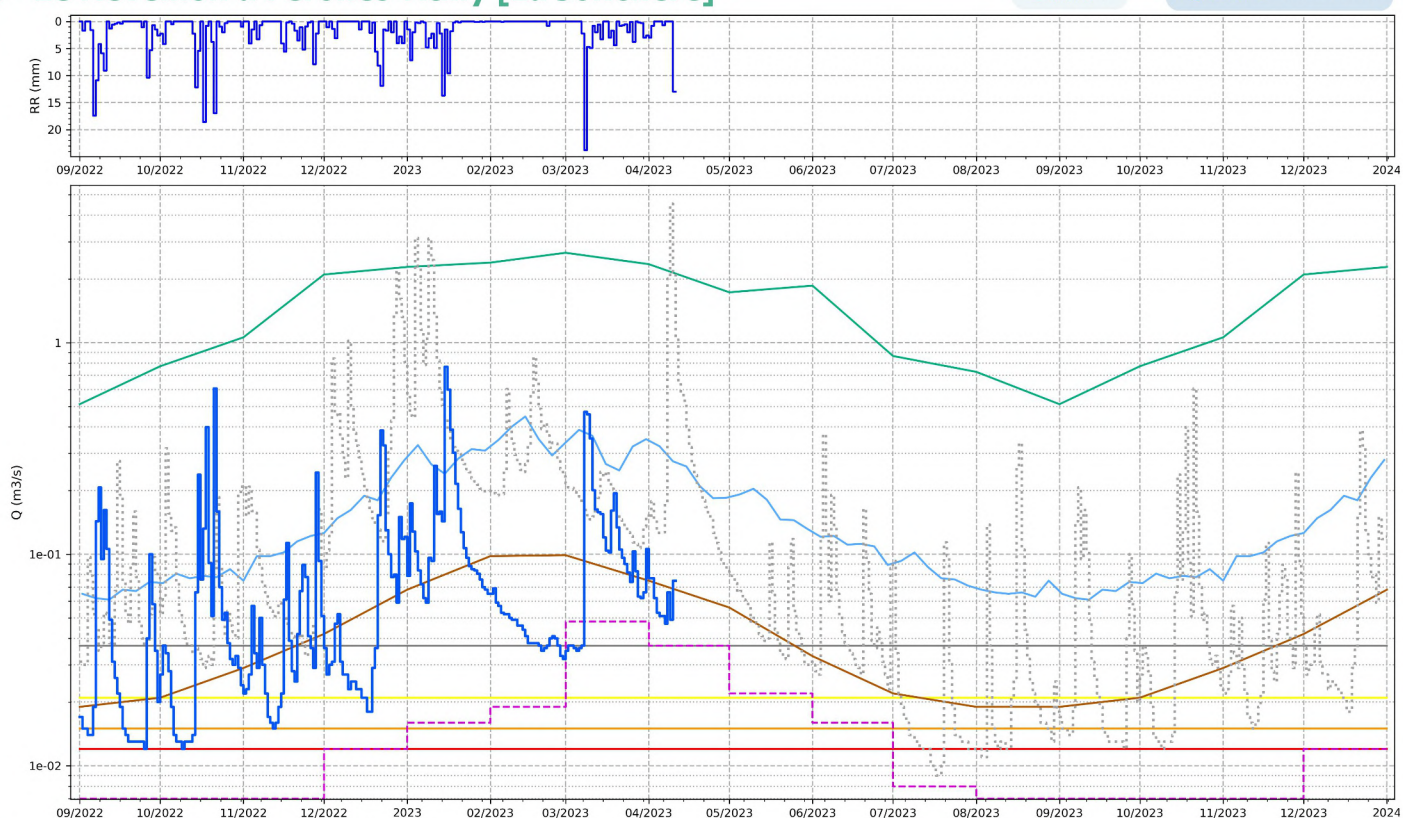
Commentaire : Le Grand Morin à Pommeuse a battu son record du Qm3J le plus bas pour un mois de mars.

- ancien record : 2,4 m³/s en 2010 (--- sur le graphe)
- nouveau record 2,2 m³/s (période de retour entre 10 et 20 ans)



Commentaire : Le Petit Morin à Montmirail a battu son record du Qm3J le plus bas pour un mois de mars.

- ancien record : 0,99 m³/s en 201992 (--- sur le graphe)
- nouveau record 0,77 m³/s (période de retour entre 10 et 20 ans)



Commentaire : Le Réveillon à Férolles-Atilly [La Jonchère] a battu son record du Qm3J le plus bas pour un mois de mars.

- ancien record : 0,048 m³/s en 2022 (--- sur le graphe)
- nouveau record 0,034 m³/s (période de retour sup. à 30 ans)

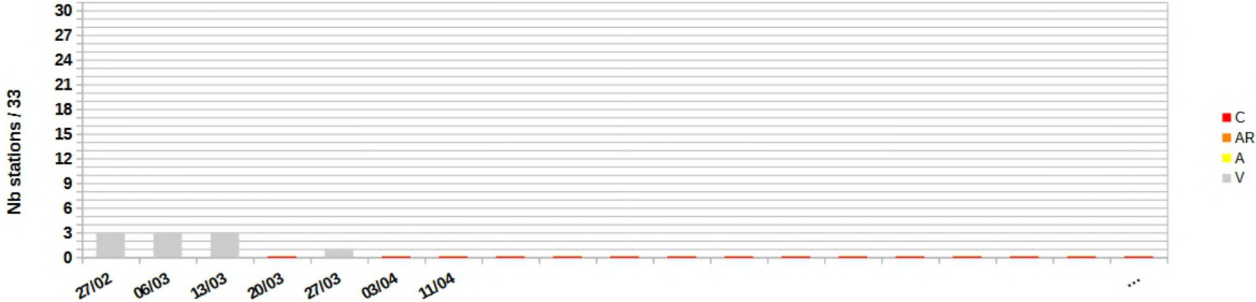
Légende des graphes:

- Débits journaliers
- Débits année précédente
- Quinquennales humides
- Médianes
- Quinquennales sèches
- Seuil de Vigilance
- Seuil d'Alerte
- Seuil d'Alerte Renforcée
- Seuil de Crise
- ||| Précipitations journalières (Antilope)

Bilan annuel des bulletins de la saison d'été 2023

Station		Seuils (m³/s)				Qm3J (en m³/s) par bulletin d'étiage																		MIN de la saison	Nb de bulletins en							
		V	A	AR	C	N°1 27/02	N°2 06/03	N°3 13/03	N°4 20/03	N°5 27/03	N°6 03/04	N°7 11/04	N°8	N°9	N°10	N°11	N°12	N°13	N°14	N°15	N°16	N°17	N°18		...	...	V	A	AR	C		
Grandes rivières :																																
Marne	Gournay-sur-Marne	32	23	20	17																											
Oise	Creil	32	25	20	17																											
	Saint-Fargeau [Sainte-Assise]	58	43	37	32																											
Seine	Alfortville	64	48	41	36																											
	Paris [Austerlitz]	81	60	51	45																											
	Vernon	170	131	113	100																											
Yonne	Pont-sur-Yonne	23	16	13	11																											
Petites rivières :																																
Aubette	Ambleville (*)	0,31	0,27	0,22	0,20																											
Avre	Acon (*)	1,29	0,93	0,81	0,75																											
Drouette	St-Martin-de-Nigelles (*)	0,37	0,31	0,28	0,26																											
Essonne	Ballancourt	5,5	4,4	3,9	3,5																											
	Guigneville [La Mothe] (***)	2,4	1,8	1,6	1,4																											
Epte	Fourges (*)	5,2	4,0	3,5	3,1																											
Grand Morin	Pommeuse	2,4	2,1	1,9	1,7	2,2	2,2																			2,2	le 27/02/23	2				
Juine	Saclas (**)		0,67	0,61	0,55																											
Loing	Episy (Loing)	5,3	3,6	3,0	2,6																											
Lunain	Episy (Lunain)	0,36	0,21	0,17	0,13																											
Mauldre	Beynes	0,43	0,36	0,31	0,27																											
	Aulnay-sur-Mauldre [Centre]	1,10	0,90	0,78	0,71																											
Orge	Saint-Chéron [St-Evroult]	0,16	0,13	0,12	0,11																											
	Morsang-sur-Orge	1,6	1,4	1,2	1,0																											
Orvanne	Diant [Lavoir de Cornoy]	0,27	0,23	0,18	0,15			0,27																		0,27	le 05/03/23	1				
Petit Morin	Montmirail	0,57	0,49	0,42	0,36																											
	Jouarre [Vanry]	0,92	0,72	0,60	0,50																											
Rémarde	Saint-Cyr-sous-Dourdan	0,25	0,19	0,17	0,15																											
Réveillon	Férolles-Atilly [La Jonchère]	0,037	0,021	0,015	0,012	0,036	0,033	0,035																		0,033	le 28/02/23	3				
Ru d'Ancoeur	Blandy-les-Tours		0,011		0,005																											
Sausseron	Nesles-la-Vallée	0,33	0,27	0,24	0,22																											
Surmelin	Saint-Eugène	0,80	0,61	0,56	0,53																											
Thérouanne	Congis [Gué à Tresmes]	0,35	0,26	0,23	0,20																											
Vanne	Pont-sur-Vanne	4,0	3,0	2,4	2,0	3,9	3,8	3,7		4,0																3,7	le 06/03/23	4				
Voulzie	Jutigny	1,00	0,65	0,48	0,32																											
Yerres	Courtomer [Paradis]		0,034		0,010																											
Ysieux	Viarmes [Moulin de Bertinval]	0,100	0,082	0,070	0,060																											
Yvette	Villebon-sur-Yvette	0,42	0,31	0,26	0,22																											
		V	3	3	3	0	1	0	0																	10						
		A	0	0	0	0	0	0	0																	0						
		AR	0	0	0	0	0	0	0																	0						
		C	0	0	0	0	0	0	0	0																0						
TOTAL / 33			3	3	3	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	10						

c débit corrigé depuis le bulletin précédent suite à de nouvelles informations
(*) station gérée par la DREAL Normandie
(**) station gérée par la DREAL Centre - Val de Loire
(***) station non réglementaire, donnée à titre d'information



Situation des nappes

Etat des piézomètres

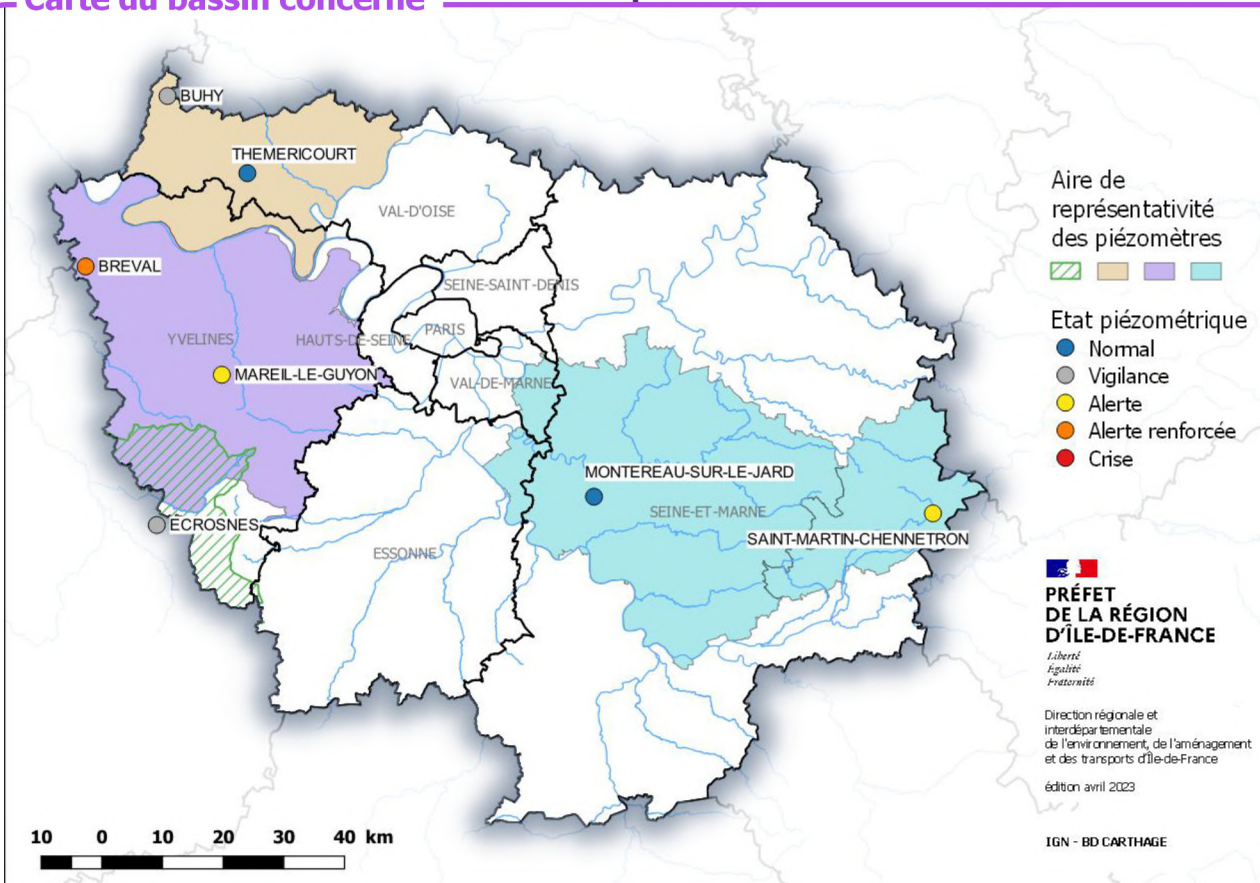
Tableau des tendances

En ce début d'avril, les nappes d'Île-de-France sont en baisse sur tous les points d'eau, hormis à Ecrosnes (28) où les niveaux fluctuent. La baisse est particulièrement importante à Théméricourt (95) lors de la semaine dernière par rapport aux semaines précédentes.

Nappe	Piézomètre de référence	Seuils (m)				N°5	N°6	N°7	Tendance
		V	A	AR	C	Semaine 12	Semaine 13	Semaine 14	
						19/03	26/03	02/04	
Craie du Vexin français	Buhy	44,5	44	43,5	43	44,55	44,49	44,38	Baisse
	Théméricourt	64,2	63,5	62,8	62,1	64,57	64,56	64,38	Baisse
Tertiaire du Mantois à l'Hurepoix	Bréval	112,7	112,3	111,9	111,5	111,87	111,83	111,80	Baisse
	Mareil-le-Guyon	75,3	75	74,7	74,4	74,93	74,92	74,89	Baisse
Champigny	Montereau-sur-le-Jard	48,8	48,4	48	47,6	49,79	49,76	49,67	Baisse
	Saint-Martin-Chennetron	127,5	125,5	123,6	121,6	125,64	125,50	125,36	Baisse
Craie sous calcaires de Beauce	Ecrosnes	136,5	136,3	136,1	135,9	136,39	136,39	136,34	Stagnante

Carte de suivi de l'état piézométrique

Carte du bassin concerné



Etat des piézomètres (sur 3 ans)

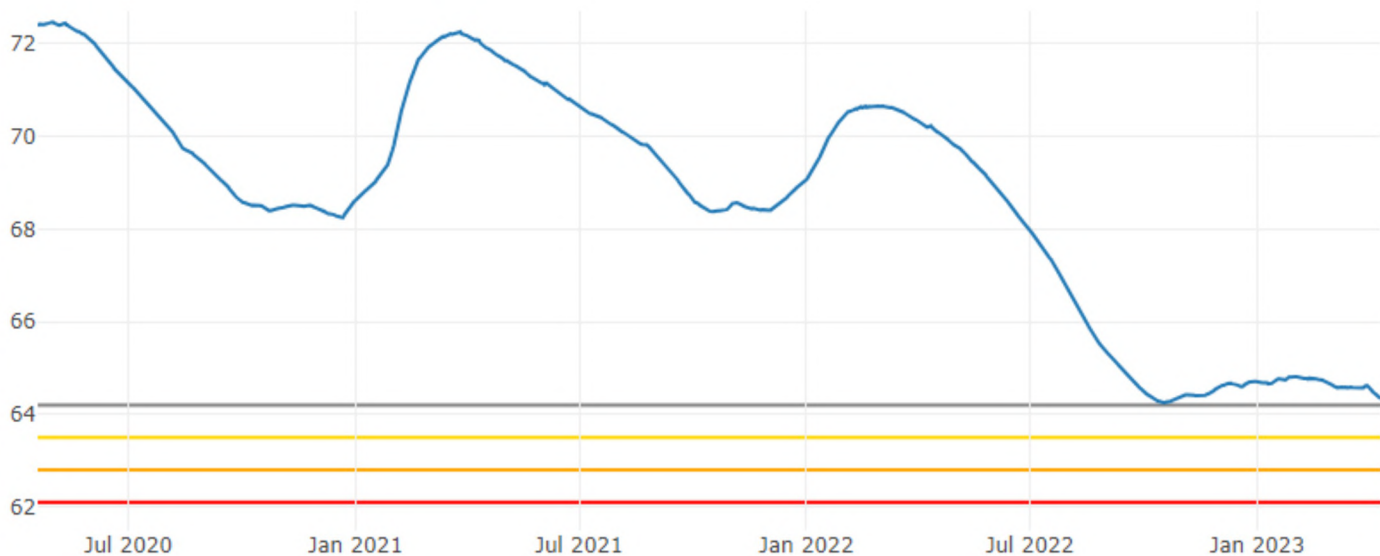
Nappe de la craie du Vexin Français

Les nappes du Vexin connaissent une baisse plus importante cette semaine en comparaison aux semaines passées. Le piézomètre de Théméricourt repart à la baisse (- 8 cm), tandis que le point d'eau à Buhy, en situation de vigilance, poursuit sa vidange (- 10 cm).

Buhy



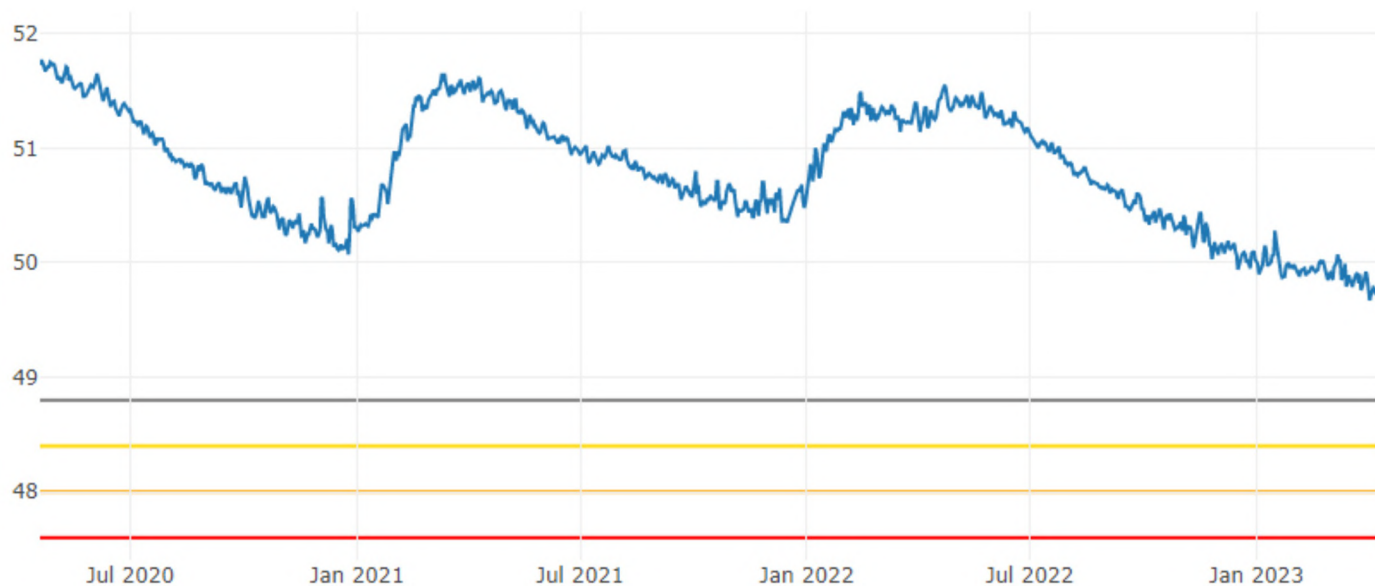
Théméricourt



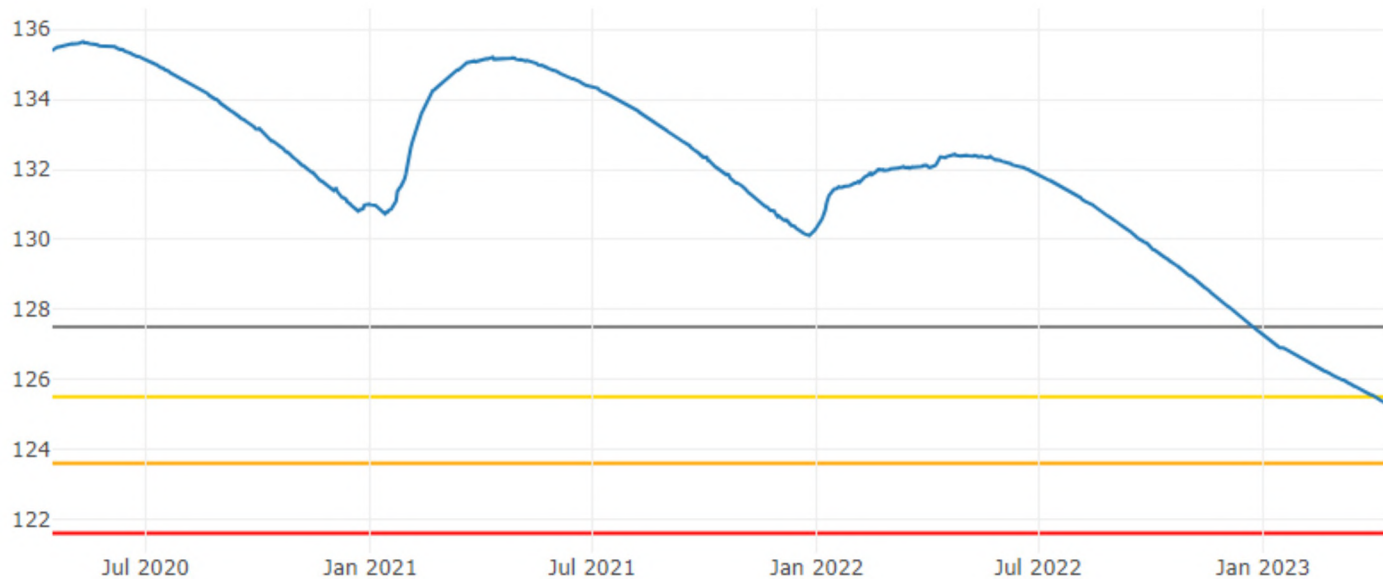
Nappe du Champigny en Brie

La nappe du Champigny poursuit sa vidange. Le secteur Est est en alerte.

Montereau-sur-le-Jard



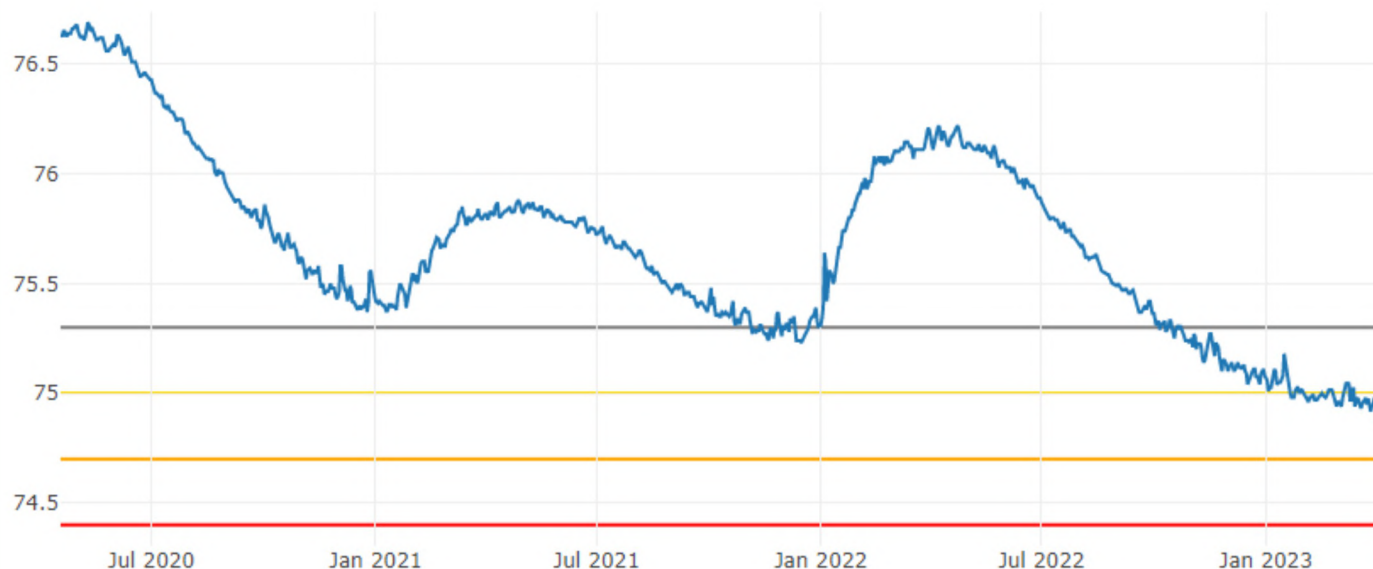
Saint Martin Chennetron



Nappe du tertiaire du Mantois à l'Hurepoix

Le rythme de vidange est similaire aux semaines précédentes. Le point à Bréval est en alerte renforcée, celui à Mareil-le-Guyon en alerte. Les données de Mareil-le-Guyon sont incomplètes pour la semaine 14 : les données seront corrigées à la baisse dans les prochains bulletins.

Mareil le Guyon



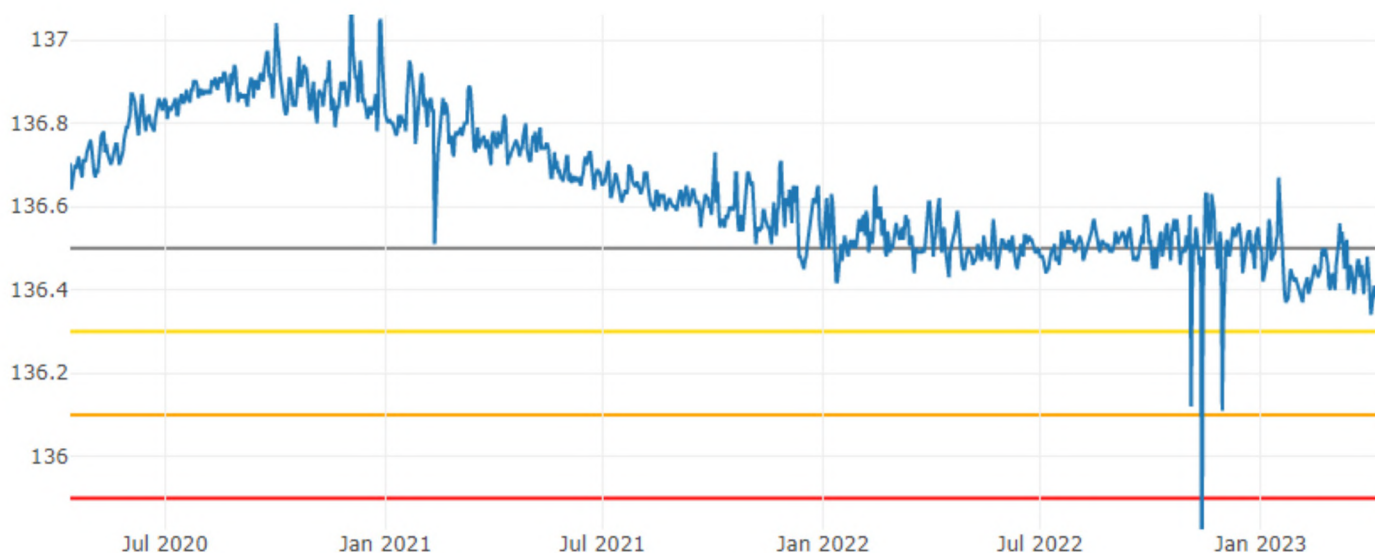
Bréval



Nappe de la craie sous calcaires de Beauce

Le piézomètre d'Ecosnes est quasi-stable, toutefois les niveaux sont légèrement plus bas que ceux d'il y a un mois.

Ecosnes



L'étiage sur Internet :

- DRIEAT : <http://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-d-etiage-r142.html>
- DREAL Normandie : <http://www.donnees.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydro/QMJ/QMJ.html>
- DREAL Centre - Val de Loire : <http://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/les-debits-des-rivieres-sur-le-bassin-loire-a111.html>

Données rivières en ligne :
<http://www.hydro.eaufrance.fr/>

Données nappes en ligne :
<http://ades.eaufrance.fr/>

Observatoire national des étiages :
<http://onde.eaufrance.fr/>

Les arrêtés de restriction d'eau en vigueur sur le site national Propluvia :
<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

drieat-if.etiage@developpement-durable.gouv.fr



Prochain bulletin d'étiage le 18 avril 2023